

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 2020**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 12 décembre, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

<b>Etaient présents :</b>	<b>Mrs Michel COLLETAZ, Jacques LAMY, Jean-Claude LAURENT, Mme Sylvie COMUZZI, M. Jean-Pierre BARDE, Mme Christiane MAURON, Mrs Jean-Louis PECHOUX, Henri BOISIER, Mme Françoise DESMIDT, Mrs Raymond JOYARD, Michel MOINE, Daniel ANSELMETTI, Mmes Laurence SANCHEZ-ROL, Edda GRASSET, Marie-Josèphe DUPUIS, M. Xavier BOSSAN, Mmes Sandrine MATHIEU, Cécile PERRET</b>
<b>Excusées :</b>	<b>Peggy SAINT-JEVEINT</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>NEANT</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	<b>Mme Edda GRASSET</b>

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2019 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération concernant le projet de construction d'un espace commercial et de 8 logements sociaux au centre du bourg.

**MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

**MARCHÉS A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA) SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** : **NEANT**

**MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** : **NEANT**

**DEVIS SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

Décision du 23/12/2019

Signature du devis DEVB- 050-2019 avec PETIOT TERRASSEMENT, de 4.608 € HT soit 5.529,60 € TTC pour l'installation d'un poteau incendie Grande Rue

Décision du 14/01/2020

Signature du devis DEVB-001-2020 avec SARL AYRTON ELECTRICITE de 6.130 € HT soit 7.356 € TTC pour la fourniture et l'installation du tableau électrique du chauffage de l'église (tranche 2)

Signature du devis DEVB-002-2020 avec THERMALU ENTREPRISE de 16.116,50 € HT soit 19.339,80 € pour la fourniture du chauffage de la zone arrière de l'église (tranche 2)



**DELIBERATION 2020001 : MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TALBEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la modification du tableau des emplois permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme suit :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		NOMBRE			
EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	AUTORISES	POURVUS STAGIAIRE / TITULAIRE	POURVU CONTRACTUEL	NON POURVU
Fonctionnel	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	1	1	0	0
Service administratif	Attaché Territorial Principal	1	1	0	0
	Attaché Territorial	1	0	0	1
	Rédacteur Territorial	1	0	0	1
	Adjoint Administratif Territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	0	0
	Adjoint Administratif Territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	3	1	0	2
	Adjoint Administratif Territorial	1	0	1	0
Service technique	Agent de Maîtrise	2	2	0	0
	Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	1	0	2
	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	5	1	0	4
	Adjoint Technique Territorial	3	1	0	2
Service social	ATSEM Principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	1	0	1
	ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	0	0
Service culturel	Attaché de conservation du patrimoine	1	0	0	1
	Adjoint du patrimoine principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0	0
	Adjoint du patrimoine	1	1	0	0
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>14</b>

## **DELIBERATION 2020002 : GRILONS CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – ANNEE 2020**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la convention de partenariat avec l'association « Les Grillons » dans le cadre de ses activités, pour un montant prévisionnel de 150.000 €, qui pourra être ajusté par avenant dès production des éléments comptables et dont le versement sera effectué en cinq acomptes + 1 solde (en cas d'ajustement).

M. le Maire est autorisé à signer la convention et tous documents à intervenir et à en poursuivre l'exécution.

## **DELIBERATION 2020003 : GRILONS : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ANNEE 2020**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4.000 €, dans le cadre de la mise en place du projet « HANDICAP ».

## **DELIBERATION 2020004 : ACQUISITIONS DE PARCELLES DE VOIRIE AU PELOCIER NORD APPARTENANT A L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU PELOCIER NORD POUR INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir à l'Euro symbolique les parcelles ci-après, appartenant à l'association syndicale libre du Pelociers Nord, pour intégration dans la voirie communale :

<b>SECTION</b>	<b>N°</b>	<b>SURFACE en m<sup>2</sup></b>	<b>ZONAGE</b>
AH	100	191	1AUa
AH	113	444	1AUa
AH	120	2.567	1AUa
AH	128	857	1AUa
AH	133	337	1AUa
AH	134	377	1AUa
AH	137	137	1AUa
AH	138	307	1AUa
<b>TOTAL EN m<sup>2</sup></b>		<b>5.217</b>	

## **DELIBERATION 2020005 : ACQUISITIONS DE PARCELLES DE VOIRIE A PERIGNAT – LOTISSEMENT « AU CARRE » APPARTENANT A IMMOCAR POUR INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir à l'Euro symbolique les parcelles ci-après, appartenant à la société IMMOCAR, pour intégration dans la voirie communale :

<b>SECTION</b>	<b>N°</b>	<b>SURFACE en m<sup>2</sup></b>
G	876	128
G	885	145
G	887	571
G	888	113
G	889	9
G	900	3.307
G	902	166
G	904	6
G	884	1
G	906	1
G	877	7
G	905	188
<b>TOTAL EN m<sup>2</sup></b>		<b>4.642</b>



M. le Maire informe le Conseil Municipal que le seuil de passation des marchés publics a été relevé à la somme de 40.000 € HT au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **TRAVAUX**

### **CŒUR DE VILLAGE** :

- Plantations sont en cours de finition
- Aire de jeux : barrières en cours, le sol sera réalisé lors d'une météo favorable. Utilisation réservée aux enfants âgés de 3 à 8 ans
- Borne de recharge : le coffret est installé, la borne sera mise en place plus tard, modalités à voir
- Parking : réserves sur enrobés (reprise au printemps)
- Trottoirs : les joints ont été repris
- Mobilier : poubelles à installer

**MAIRIE** : Portail arrière en cours

### **EGLISE** :

Contrat abonnement électricité porté de 12 Kva à 36 Kva

### **CONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE** :

Suite au jury de concours, 35 candidats, 3 équipes retenues selon les critères d'expérience dans le domaine. En attente des propositions.

### **PROPOSITION** :

Réhabilitation jeux de boules et cheminement vers les Pragnères : à prévoir sur travaux 2020

## **AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

CA des Grillons du 15/01/2020

- Le goûter de Noël organisé fin décembre a rencontré un vif succès auprès des parents et des enfants.
- Les réservations des camps de vacances de février et d'été sont en cours, des paiements échelonnés sont proposés.
- Le Projet EVS Espace de Vie Sociale destiné à tous les administrés est en cours d'agrément par la CAF (valable 1 an) et représente un budget de 40.000 € avec une subvention de la CAF à hauteur maximum de 24.000 €. Ce projet comprend diverses activités : aide aux devoirs, café-familles, sorties intergénérationnelles...
- Projet d'une animation « soirée conscrits » destinée à tous les enfants ayant participé à l'association les Grillons depuis sa création.
- ASSEMBLEE GENERALE : elle aura lieu le VENDREDI 10 AVRIL 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**MUSEE** : la fréquentation du musée est en hausse par rapport à 2018. Cette augmentation est due en grande partie au nombre croissant de visites effectuées par les collèges.

**SIEA** : déploiement de la fibre optique dans l'Ain : objectif : 100 % d'ici fin 2021

Le référent du Conseil Municipal est M. Raymond JOYARD.

L'Entreprise AXIONE qui réalisera une partie des travaux fera le point sur les constructions en cours et à venir.

**POPULATION** : l'INSEE indique que la population de la commune est de 2309 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020

**SR3A** : le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du 20/01/2020 en mairie d'Izernore :

EBF : Espace Bon Fonctionnement des cours d'eau

Objectifs : préservation des espaces aquatiques, qualité de l'eau, des berges...

Pour l'Oignin : tracé à voir pour écoulement des crues, remonter le fond du lit, décaper les berges en hauteur, communication avec les agriculteurs pour trouver des compromis

Chiffrage en attente pour le programme

**SHEI** : remise d'un chèque de 2.800 € à une famille de la commune touchée par la maladie, pour aide à l'amélioration de l'habitat.

**ILLUMINATIONS** : point à faire sur les décorations défectueuses

**PANNEAU LUMINEUX** : marché en attente (Conseil Départemental d'Ingénierie)

**CŒUR DE VILLAGE** : CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL et DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX  
Dossier en attente d'informations complémentaires.